

**Séance du 23 février 2023**

Nombre de membres en exercice : 13  
Nombre de membres présents : 9  
Nombre de membres représentés : 1  
Nombre de membres ayant participé au vote : 10

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois février à dix-huit heures quinze minutes, le Conseil d'Administration, dûment convoqué le quinze février, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Michel VALLA.

Présents : Michel VALLA, Président - Gérard JOURDAIN, Vice-président – Sarah MICHON - Bernard COUSIN - Cyril JAULIN - Gérard BÉNÉTEAU - Alice LENNE - Charles-Bernard DRUGEON - Thérèse THOMAS.

Absents donnant pouvoir : Guy VENDÉ a donné pouvoir à Bernard COUSIN.

Absents : Pauline CAILLONNEAU - Patricia BLANCHARD - Stéphanie CHIFFOLEAU.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil d'administration. Gérard JOURDAIN a été désigné pour remplir cette fonction, qu'il accepte. Dominique PATEAU, Chargée des affaires sociales, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

---

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN SÉANCE**

- ✓ Délibération D23022023-01 - Débat sur le rapport d'orientation budgétaire du CCAS – Budget principal – prise d'acte : Approuvée à l'unanimité
  
- ✓ Délibération D23022023-02 - Subventions aux associations – CCAS Budget principal : Approuvée à l'unanimité